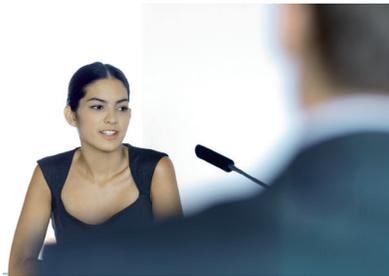


Diplôme de Comptabilité et de Gestion

DCCG

Décret N° 2006-1706 du 22 décembre 2006 - Arrêté du 8 mars 2010



Validation des Acquis de l'Expérience

VAE

Référentiel de compétences

UE 4 Droit fiscal

Mai - Juin 2010

Identification du candidat (prénom, nom) :									
<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>9</i>	<i>10</i>

UE 4 Droit fiscal (150 heures)
BO n° 11 du 18 mars 2010, arrêté du 8 mars 2010, annexe p. 14

Programme DCG	Description des compétences (objectifs à atteindre)							Observations (à compléter par l'examinateur)	
	C1 Compétence niveau 1 Connaître, comprendre, se documenter		C2 Compétence niveau 2 : Utiliser, exploiter, réaliser, c'est-à-dire être capable de :			C3 Compétence niveau 3 : Adapter, concevoir, maîtriser, c'est-à-dire être capable de :			
		Renvoi en annexe		Fréquence	Renvoi en annexe		Fréquence		Renvoi en annexe
<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>9</i>	<i>10</i>
1. Introduction générale au droit fiscal (5 heures)	Connaître les principales catégories d'impôt et les classifications usuelles. Connaître les principales sources du droit fiscal. Connaître les grandes lignes de l'organisation de l'administration fiscale.		Identifier le service fiscal compétent pour s'acquitter d'une obligation fiscale ou obtenir un renseignement.						

Identification du candidat (prénom, nom) :									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2. L'imposition du résultat de l'entreprise (60 heures)									
2.1. L'imposition des résultats dans le cadre des entreprises individuelles	<p>Connaître le champ d'application des bénéfices industriels et commerciaux.</p> <p>Connaître les principes de détermination du résultat imposable à partir du résultat comptable.</p> <p>Connaître les différents régimes prévus pour l'imposition du résultat de l'entreprise.</p> <p>Connaître le champ d'application des bénéfices agricoles.</p> <p>Connaître les grandes lignes des régimes d'imposition en matière de revenus agricoles.</p> <p>Connaître le champ d'application des bénéfices non commerciaux.</p> <p>Connaître les conditions d'application des deux régimes d'imposition en matière de bénéfices non commerciaux : professionnels et non professionnels.</p>		<p>Effectuer les obligations déclaratives applicables à une entreprise individuelle (régime réel normal, régime réel simplifié).</p> <p>Déterminer le régime fiscal applicable aux charges et produits courants de l'entreprise y compris les cessions d'immobilisations.</p> <p>Prendre en compte les déficits de l'entreprise industrielle et commerciale.</p> <p>Identifier une activité de nature agricole.</p> <p>Effectuer les obligations déclaratives applicables à une entreprise agricole.</p> <p>Déterminer le régime fiscal applicable aux charges et produits courants de l'entreprise agricole y compris les cessions d'immobilisations.</p> <p>Prendre en compte les déficits de l'entreprise agricole.</p> <p>Identifier une activité de nature non commerciale.</p> <p>Effectuer les obligations déclaratives applicables à une entreprise non commerciale.</p> <p>Déterminer le régime fiscal applicable aux charges et produits courants de l'entreprise non commerciale y compris les cessions d'immobilisations.</p> <p>Prendre en compte les déficits de l'entreprise non commerciale.</p> <p>Gérer la relation avec les associations de gestion agréées.</p>						Déterminer le régime d'imposition dont relève une entreprise individuelle et exercer les options correspondantes.

Identification du candidat (prénom, nom) :									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2.2 L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés	Connaître le champ d'application de l'impôt sur les sociétés.		Déterminer le résultat dans les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. Préparer la déclaration d'impôt sur les sociétés. Liquider l'impôt sur les sociétés. Déterminer le sort fiscal des déficits.			Identifier le régime fiscal applicable à une société.			
2.3 L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés de personnes	Connaître les principes généraux de la fiscalité des sociétés de personnes.		Déterminer le résultat d'une société de personnes. Répartir le résultat d'une société de personnes entre les associés.			Identifier le régime fiscal d'une société de personnes.			
2.4 Les crédits d'impôt et les aides fiscales	Connaître les principaux crédits d'impôt et les principales aides fiscales applicables à l'entreprise.		Calculer des crédits d'impôt et aides fiscales dont peuvent bénéficier les entreprises. Déterminer les modalités d'utilisation des crédits d'impôts.			Vérifier les conditions d'application des régimes de crédit d'impôt ou d'aides fiscales. Mettre en œuvre des régimes d'aide ou d'incitation au profit des entreprises.			

Identification du candidat (prénom, nom) :									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
3. L'imposition du revenu des particuliers (20 heures)									
3.1. L'impôt sur le revenu	Connaître les principes de la détermination du revenu imposable et du calcul de l'impôt sur le revenu.		<p>Préparer la déclaration de revenus des personnes physiques et les déclarations annexes.</p> <p>Déterminer les différents revenus catégoriels (hors entreprises) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - traitements et salaires ; - rémunérations de dirigeants ; - revenus fonciers ; - revenus de capitaux mobiliers ; - plus-values. <p>Déterminer un quotient familial.</p> <p>Calculer l'impôt sur le revenu d'un foyer fiscal avec prise en compte des réductions et crédits d'impôt.</p>			<p>Déterminer le traitement fiscal applicable à des opérations ou situations particulières au regard de l'impôt sur le revenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évolution du foyer fiscal ; - revenus étrangers ; - revenus exceptionnels ou différés. 			
3.2. La contribution sociale généralisée, la contribution au remboursement de la dette sociale, le prélèvement social	Connaître les conditions d'application des contributions et prélèvements sociaux.		<p>Calculer les contributions sociales applicables aux revenus courants.</p> <p>Elaborer les déclarations correspondantes.</p>						

Identification du candidat (prénom, nom) :									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
4. La taxe sur la valeur ajoutée (40 heures)	Connaître les principes généraux de fonctionnement de la TVA.		<p>Identifier les conditions d'application de la TVA (exigibilité, taux, base, ...).</p> <p>Identifier les possibilités de déduction de la TVA sur des factures fournisseurs ou prestataires.</p> <p>Liquider la TVA dans le cadre du régime réel normal et du régime simplifié.</p> <p>Gérer des crédits de TVA.</p> <p>Mettre en œuvre le régime simplifié d'imposition au regard de la TVA.</p>			<p>Identifier l'assujettissement à la TVA des opérations non courantes de l'entreprise.</p> <p>Déterminer le régime d'imposition souhaitable pour l'entreprise au regard de la TVA</p>			
5. L'imposition du capital (15 heures)									
5.1 L'impôt de solidarité sur la fortune	Connaître les principes de base de l'impôt de solidarité sur la fortune.		<p>Déterminer le patrimoine imposable.</p> <p>Etablir la déclaration d'impôt de solidarité sur la fortune.</p>			Repérer les éléments de patrimoine susceptibles de bénéficier de dispositions particulières au regard de l'impôt de solidarité sur la fortune.			
5.2 Les droits d'enregistrement	Connaître les règles de base applicables aux droits d'enregistrement.		<p>Déterminer les droits d'enregistrement sur des opérations simples d'achat ou de vente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'immeubles ; - de fonds de commerce ; - de droits sociaux. <p>Déterminer les droits d'enregistrement liés à une constitution de société.</p>						

Identification du candidat (prénom, nom) :									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
5.3 Les impôts locaux	Connaître les principes généraux des impôts locaux au programme.		Vérifier les éléments de base d'imposition. Préparer les déclarations.			Déterminer la situation d'une entreprise au regard de l'assujettissement aux impôts locaux dans un contexte simple.			
6. Les taxes assises sur les salaires (5 heures)	Connaître les principes généraux des taxes assises sur les salaires figurant au programme.		Liquider les taxes assises sur les salaires.			Identifier la situation d'une entreprise au regard de la taxe sur les salaires.			
7. Le contrôle fiscal (5 heures)	Connaître les principes généraux du contrôle fiscal.		Distinguer le contrôle fiscal des demandes d'information ou du droit de communication.			Identifier la nature du contrôle fiscal mis en œuvre.			

Identification du candidat (prénom, nom) :

Commentaires du candidat

Identification du candidat (prénom, nom) :

Avis motivé des examinateurs